

OUTIL D'AUTOÉVALUATION

Outil d'autoévaluation d'agrément pour vérifier son état de préparation avant d'entamer le processus d'agrément

La question de la préparation à l'agrément revient constamment alors que les praticiens en relations publiques et des éducateurs en relations publiques jonglent avec les exigences d'un job accaparant tout en tentant de concilier travail et vie personnelle. Néanmoins, il arrive un temps où la plupart d'entre nous veulent savoir ce que valent leurs compétences à l'échelle nationale, un temps où on aimerait bien voir accolé à son nom le prestigieux titre ARP, et où la question fatidique sème le doute : « Suis-je prêt? »

Pour vous aider à y répondre, le Conseil a élaboré une façon de vous autoévaluer. Dans la liste de vérification ci-dessous, au-delà des cinq premiers éléments obligatoires, plus vous cochez de cases, plus vous vous rapprochez de la perspective de réussir le processus d'agrément. Une fois que vous vous considérez prêt à entamer le processus, vous pourrez bénéficier des diverses mesures de soutien qu'a mises en place le Conseil pour vous aider à poser votre candidature et à traverser les étapes avec succès.

SUIS-JE PRÊT?

	Je dois posséder au moins cinq ans d'expérience professionnelle pratique (y/ou expérience en enseignement, qui m'a permis de me familiariser avec une grande variété d'activités de communication.
	Je dois être apte à bien communiquer dans l'une des deux langues officielles du Canada, tant oralement que par écrit.
	Je dois être capable de rédiger de façon claire et concise, dans un langage épuré qui démontre ma maîtrise de la grammaire, de l'orthographe et de la ponctuation.
	Je dois posséder de solides acquis théoriques des principes appliqués de la communication; y compris sans s'y limiter : la méthode RACE, la planification des communications, l'arrimage des buts et objectifs avec les résultats, les relations médias, la communication en gestion de crise, l'identification des parties prenantes.
	Je dois avoir assumé progressivement de plus en plus de rôles de responsabilité pour le compte de mon employeur ou de mes clients; avoir acquis une expérience en planification, orientation et direction de projets, d'activités ou d'effectifs en vue d'atteindre les objectifs stratégiques, ainsi que dans l'élaboration des stratégies elles-mêmes.

	Je me sens à ma place dans un contexte où on attend de moi de mettre à profit mon expérience et les meilleures pratiques pour évaluer les situations difficiles; et de prodiguer mes conseils et points de vue sur des questions d'ordre stratégique touchant l'(les) organisation(s) pour le compte ou en collaboration de laquelle (desquelles) je travaille.
	J'ai parfait mes acquis et mes compétences en tant que professionnel(le) généraliste des relations publiques par mes expériences de travail et de bénévolat.
	J'ai été appelé(e) à agir dans une grande variété d'enjeux et de situations touchant différents publics.
	Si je suis un éducateur, j'ai eu un rôle de leadership pour développer et / ou améliorer un programme d'études / les cours, l'enseignement et l'évaluation.
	J'ai fait les lectures recommandées sur le site Web de l'agrément de la SCRP. J'ai pris connaissance du manuel d'agrément.
	Je possède à mon sens une connaissance et une compréhension suffisantes des fondements théoriques des relations publiques.
	Je peux tirer des exemples de mes activités professionnelles ou bénévoles démontrant les façons dont peux relever un défi théorique.
	Je me suis bâti une réputation de praticien(ne)-ressource parmi mes pairs, et mon opinion et mes conseils sont recherchés en raison de mes qualités de stratège, de mon attitude proactive pondérée en situation de crise ou de mon apport de solutions pratiques aux problèmes.
	Je me tiens au courant des faits d'actualité locaux, régionaux et internationaux.
	Je peux formuler avec aplomb des réponses plausibles, rationnelles et étoffées aux questions d'éthique.
	J'aimerais bénéficier du mentorat (de façon formelle ou informelle) d'un(e) praticien(ne) agréé(e) en relations publiques qui serait prêt(e) à enrichir mes acquis de son expérience et de son savoir-faire.
	Si je suis un éducateur, j'encourage les étudiants à faire du bénévolat dans la communauté et dans la profession de relations publiques. Je leur montre l'exemple par mon activité dans la communauté et dans la profession en tant que bénévole.
	Je crois que l'obtention de la désignation ARP revêt tout autant d'importance sur le plan personnel que professionnel, mais je reconnais que celle-ci peut ne pas avoir un effet direct sur le développement de

	ma carrière ou sur ma rémunération.
	Après avoir obtenu l'agrément, je m'engage à poursuivre mon perfectionnement professionnel et mon engagement envers la discipline, l'industrie ou la profession, lesquels sont d'importance capitale pour le maintien du titre ARP.

Beaucoup d'ARP considèrent que l'un des facteurs qui les a particulièrement aidés pour compléter avec succès le processus d'agrément fut le mentorat d'un(ne) praticien(ne) chevronné(e). Bon nombre d'entre eux en ont bénéficié en milieu de travail, d'autres par le truchement des activités de leur société locale ou de leur travail auprès de la présidence du comité d'agrément local. D'autres encore ont sollicité le soutien de membres de la SCRP autres que ceux de leur société locale, qui les ont guidés et dirigés de façon formelle ou informelle.

Si vous voulez discuter de votre préparation ou de toute autre question concernant le processus d'agrément, ou si vous recherchez l'accompagnement d'un mentor, veuillez contacter votre président(e) du comité d'agrément local, ou le bureau national de la SCRP au 416 239-7034 ou par courriel : accreditation@cprs.ca